

Juin 2012

F

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

CONSEIL

Cent quarante-quatrième session du Conseil

Rome, 11-15 juin 2012

Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (respectivement cent onzième et cent quarante-cinquième sessions, sessions extraordinaires)
(Rome, 31 mai – 1^{er} juin 2012)

Résumé

Les participants à la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier, tenue les 31 mai et 1^{er} juin 2012, portent à l'attention du Conseil leurs conclusions et recommandations concernant:

- a) les ajustements supplémentaires à apporter au Programme de travail et budget 2012-2013 (par. 4 à 6);
- b) l'ébauche du Cadre stratégique révisé (par. 7 à 10);
- c) la structure et le fonctionnement du réseau de bureaux décentralisés (par. 11 à 14).

Propositions relatives à la suite à donner par le Conseil

Le Conseil est invité à approuver les conclusions et recommandations formulées par les participants à la Réunion conjointe.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Rakesh Muthoo

Secrétaire du Comité du programme

Tél. +3906 5705 5987

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'internet, à l'adresse www.fao.org.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
<i>Introduction</i>	3
Rapport sur l'exécution du programme 2010-2011	3
Autres ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2012-2013	3
Ébauche du Cadre stratégique révisé	4
Structure et fonctionnement du réseau de bureaux décentralisés	5
Questions diverses	6

RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DU COMITÉ DU PROGRAMME ET DU COMITÉ FINANCIER (RESPECTIVEMENT CENT ONZIÈME ET CENT QUARANTE-CINQUIÈME SESSIONS, SESSIONS EXTRAORDINAIRES)

Rome, 31 mai – 1^{er} juin 2012

INTRODUCTION

1. Les participants à la Réunion conjointe ont présenté leur rapport au Conseil.
2. La Réunion conjointe était présidée par Mme Cecilia Nordin van Gansberghe (Suède) pendant la séance du matin du 31 mai, et par M. Moungui Médi (Cameroun), Président du Comité financier, pendant le reste de la réunion. Outre les présidents, étaient présents les représentants des Membres ci-dessous:

M. R. Ayazi (Afghanistan)	Mme K.E. Johnson (États-Unis)
M. M. Mellah (Algérie)	M. A.G. Aseffa (Éthiopie)
M. F.G. Cramer (Allemagne)	M. Vladimir Navara (Fédération de Russie)
M. G.O. Infante (Argentine)	M. S.K. Pattanayak (Inde)
M. T. Power (Australie)	M. H. Yamada (Japon)
Mme S. Afroz (Bangladesh)	Mme M. Sabah Mohammad Al-Sabah (Koweït)
Mme M. van Dooren (Belgique)	M. Ruíz-Cabañas Izquierdo (Mexique)
M. O. Vieira (Brésil)	M. Y. Farhat (Maroc)
M. L.D. Coulibiat (Burkina Faso)	M. N. Fraser (Nouvelle-Zélande)
M. M. Valicenti (Canada)	M. G. Vega Berrio (Panama)
M. H. Guo (Chine)	M. R. Elkhuizen (Pays-Bas)
M. E.O. Fayed (Égypte)	M. M.E. Elfaki Elnor (Soudan)

Rapport sur l'exécution du programme 2010-2011¹

3. Les participants à la Réunion conjointe ont accueilli favorablement la présentation du Rapport sur l'exécution du programme 2010-2011, mais ont décidé d'en reporter l'examen à leur prochaine réunion conjointe ordinaire en raison de la mise à disposition tardive du document. Ils ont demandé:
 - a) au Secrétariat de leur soumettre de nouveau le rapport lors de leur prochaine réunion ordinaire de façon qu'ils puissent l'examiner plus en détail, notant que ce calendrier restait compatible avec les délais de présentation du rapport à la Conférence en juin 2013 pour approbation;
 - b) aux présidents du Comité du Programme et du Comité financier de consulter le Président indépendant du Conseil quant aux modalités d'examen du Rapport sur l'exécution du programme 2010-11 lors de la cent quarante-quatrième session du Conseil (11-15 juin 2012).

Autres ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2012-2013²

4. Les participants à la Réunion conjointe se sont déclarés globalement satisfaits des ajustements supplémentaires à apporter au Programme de travail et budget 2012-2013. Ils ont fait leur la vision du changement transformationnel formulée par le Directeur général, articulée en quatre grandes

¹ C 2013/8.

² CL 144/3.

composantes: i) processus de réflexion stratégique; ii) améliorations apportées à la structure et au fonctionnement des bureaux décentralisés; iii) examen critique de la structure des postes permanents; et iv) renforcement institutionnel et améliorations fonctionnelles.

5. À l'occasion de l'examen du document, les participants à la Réunion conjointe:

- a) ont noté avec satisfaction que les 6,5 millions d'USD d'économies qui étaient à déterminer avaient été recherchés en priorité et trouvés en grande partie dans le cadre de la réalisation des objectifs fonctionnels X et Y, conformément aux orientations dictées par le Conseil;
- b) se sont félicités des économies supplémentaires dégagées pour un montant de 19,3 millions d'USD, notamment grâce à l'examen critique des postes qui avait permis de réaffecter des ressources administratives à des domaines d'action techniques, ainsi que des ressources du Siège au profit des bureaux décentralisés;
- c) ont accueilli favorablement la réaffectation des économies en faveur d'activités interdisciplinaires et ont demandé que des informations détaillées sur le fonds multidisciplinaire, notamment la procédure et les critères de sélection des projets, soient communiquées à l'occasion de la prochaine réunion conjointe ordinaire;
- d) ont, d'une façon générale, apporté leur soutien aux mesures de renforcement institutionnel, mais ont demandé au Secrétariat d'apporter des précisions supplémentaires avant de donner leur avis sur la transformation de l'actuelle Division de la gestion des ressources humaines;
- e) ont souligné la nécessité de maintenir des ressources suffisantes pour mener à bien le travail normatif de l'Organisation.

6. Au cours de l'examen des conclusions et des demandes à formuler, les participants à la Réunion conjointe, de façon générale:

- a) ont accueilli favorablement le fait que les orientations et les décisions transmises par le Conseil aient été respectées lors de la définition des autres ajustements à apporter au PTB 2012-2013;
- b) ont apprécié la réaffectation globale de 21,2 millions d'USD des objectifs fonctionnels X et Y vers les objectifs stratégiques, qui résultait des autres ajustements apportés;
- c) ont approuvé le budget révisé concernant le nombre de postes et la nouvelle répartition des crédits ouverts entre les différents chapitres budgétaires, telle qu'indiquée au tableau 4 du document CL 144/3;
- d) ont noté que de nouvelles propositions de renforcement institutionnel dans le contexte du changement transformationnel de la FAO seraient présentées au Conseil, à sa cent quarante-cinquième session, par l'entremise du Comité du Programme et du Comité financier.

Ébauche du Cadre stratégique révisé³

7. Les participants à la Réunion conjointe ont accueilli favorablement la présentation de l'ébauche du Cadre stratégique révisé, qui comprend cinq objectifs stratégiques proposés pour les futurs travaux de l'Organisation. À cet égard, ils:

- a) ont appuyé le processus de réflexion stratégique lancé par le Directeur général en vue de définir les futures orientations stratégiques de l'Organisation, de guider la révision du Cadre stratégique actuel de la FAO et d'élaborer le Plan à moyen terme 2014-2017;
- b) ont apprécié le lancement du large processus consultatif et encouragé une plus grande participation du personnel ainsi que l'organisation d'autres consultations non formelles avec les Membres;

³ CL 144/14; CL 144/14 Corr.1.

- c) ont pris note de la feuille de route indicative relative aux principaux documents de planification sur 2012-2013 et ont dit attendre avec intérêt de recevoir davantage de détails sur les étapes restantes.
8. En outre, les participants à la Réunion conjointe ont examiné:
- a) les onze grandes tendances mondiales qui devraient déterminer les conditions dans lesquelles le secteur agricole devrait se développer;
 - b) les sept grands défis découlant de ces tendances qui, comme l'ont noté les participants, s'appliquaient aux Membres, aux partenaires et au développement agricole et ne représentaient pas uniquement les domaines d'action prioritaires de la FAO;
 - c) les principaux attributs, les fonctions essentielles et les avantages comparatifs de la FAO liés aux grands défis, qui découlent de l'Acte constitutif de l'Organisation, et qui ont été définis dans le contexte des principes dominants du développement mondial;
 - d) les cinq objectifs stratégiques proposés pour les futures activités de l'Organisation et découlant des grands défis et de l'analyse des avantages comparatifs de la FAO.
9. Les participants à la Réunion conjointe ont formulé des observations sur l'ébauche du Cadre stratégique révisé et, notamment:
- a) se sont félicités que les priorités et spécificités régionales aient été prises en compte dans la formulation des produits du processus de réflexion stratégique;
 - b) ont invité instamment le Secrétariat à intégrer davantage les indications de toutes les conférences régionales, notamment la Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord, dans les produits du processus;
 - c) ont accueilli favorablement la définition d'objectifs stratégiques moins nombreux et plus transversaux;
 - d) ont souligné l'importance du concept d'avantage comparatif dans l'examen du Cadre stratégique et l'élaboration du prochain Plan à moyen terme;
 - e) ont noté qu'il serait essentiel d'établir et de développer des partenariats fructueux avec d'autres organisations du système des Nations Unies, des instituts de recherche, des organisations de la société civile, des coopératives et le secteur privé, afin d'atteindre les futurs objectifs stratégiques;
 - f) ont insisté sur la nécessité d'une « ligne de visée claire » entre les objectifs stratégiques de la FAO et les activités de terrain, afin d'aligner les activités normatives de la FAO sur les priorités définies au niveau des pays;
 - g) ont souligné que les plans d'action devraient être élaborés en utilisant un cadre axé sur les résultats ainsi que des définitions claires des rôles, produits, des résultats et des indicateurs.
10. Les participants à la Réunion conjointe ont aussi fait part de leurs observations concernant la nécessité de définir plus précisément chaque objectif stratégique et ont dit souhaiter vivement que ces objectifs figurent dans le Cadre stratégique révisé qui sera soumis au Conseil, à sa cent quarante-cinquième session, en novembre 2012, par l'intermédiaire du Comité du Programme et du Comité financier.

Structure et fonctionnement du réseau de bureaux décentralisés⁴

11. Les participants à la Réunion conjointe ont félicité le Secrétariat pour la qualité du document. Ils ont approuvé les grandes lignes de ce rapport ainsi que les propositions qu'il contenait.
12. Les participants à la Réunion conjointe ont souligné:

⁴ CL 144/15; CL 144/15 Corr.1.

- a) la nécessité d'instituer des dispositifs adaptés en matière de reddition de comptes et de transparence dans tous les domaines de l'administration, notamment dans celui des ressources humaines, du recrutement et de la gestion, et dans celui de l'évaluation de l'impact;
- b) l'importance d'une coopération interne renforcée à tous les niveaux pour accompagner la décentralisation des budgets et des responsabilités;
- c) l'intérêt qu'il y avait à intensifier les échanges avec les organes d'intégration économique régionale et autres organes régionaux, et à renforcer les partenariats avec les institutions nationales et régionales, les autres organisations internationales appartenant ou non au système des Nations Unies – notamment celles dont le siège est à Rome – ainsi qu'avec le secteur privé, les universités et les organismes de recherche, et la société civile;
- d) l'importance des cadres de programmation par pays pour définir les priorités; à ce propos, les participants à la Réunion conjointe ont demandé que, dans toute la mesure possible, ces cadres soient établis d'ici à la fin de 2012, de sorte qu'ils puissent être exploités lors de l'élaboration et l'exécution du prochain PTB;
- e) l'importance de l'intégration pleine et entière de la parité hommes-femmes dans l'ensemble des domaines d'action et en tous lieux;
- f) la nécessité de disposer de critères bien définis pour l'ouverture et la fermeture des bureaux de pays;
- g) l'importance du renforcement des capacités dans les bureaux décentralisés, à la fois pour s'assurer du respect de l'obligation redditionnelle et pour la fourniture de compétences techniques.

13. Par ailleurs, les participants à la Réunion conjointe:

- a) ont salué la procédure suivie pour recruter et garder au service de l'Organisation les Représentants de la FAO en fonction de leur mérite, et souligné l'importance d'une mobilité du personnel du cadre organique entre le Siège et les bureaux de terrain;
- b) ont approuvé la transformation des bureaux sous-régionaux en pôles techniques, et noté que les compétences spécialisées offertes auraient besoin d'être adaptées aux besoins locaux;
- c) ont appuyé l'intégration des opérations de développement et des opérations d'urgence, et déclaré attendre avec intérêt le rapport, prévu d'ici à la fin de 2012, qui serait consacré aux enseignements dégagés au cours du processus et devrait comprendre les éléments d'un cadre de contrôle et de responsabilité;
- d) ont demandé que des informations supplémentaires exposant les contrôles et les cadres de responsabilité des bureaux décentralisés soient présentées à la prochaine session ordinaire du Comité financier;
- e) enfin, ont demandé que leur soit présenté un document exposant la structure complète des postes du réseau des bureaux décentralisés, avec les sources de financement correspondantes.

Questions diverses

14. Aucune question n'a été examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.